

VOIRON

MARS 2026



Dossier

VIE POLITIQUE : ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

Patrimoine

**Journées de la Mémoire :
mémoires d'ouvrières**

Page 8

Culture

**Voiron Jazz Festival :
15 ans d'émotions**

Page 9

Portrait

**Jean-Baptiste Cuq,
Capitaine, Chef de la
caserne des sapeurs-
pompiers de Voiron**

Page 14



Petits fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide à la vie quotidienne



Compagnie et vie sociale



Assistance administrative

04 85 19 02 75

52 Rue Sermorens
38500 Voiron


petits-fils.com

Bien être : pour bien apprendre et réussir
Son BTS ou son BAC PRO en alternance
... A Voiron !

Fais comme moi ! Scannes ceci...



Tu veux gagner un salaire tout en poursuivant tes études ?

Tu veux une vraie expérience professionnelle ?

Apprendre dans une Ecole efficace à taille humaine ?

N'attends plus ! Rejoins-moi !

Mais ne tardes pas trop !



SUP'FORMATION
Habilité à l'apprentissage

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été obtenue au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

04 76 05 27 13



PÉTALES DU MONDE
AGENCE DE VOYAGES



Agence de voyage spécialiste du voyage sur mesure à travers le monde. Afin de répondre à toutes demandes d'évasions, nous proposons également des séjours, clubs, circuits, croisières, autours, voyages de noces (Spécialiste certifié de Tahiti & ses îles), mariages au bout du monde, city breaks.

Pour des voyages, en famille, en groupe, entre amis, en solo ou à deux, chez Pétales du Monde, tout est possible, le voyage est notre passion !



9 place de l'Europe
38500 VOIRON
04 76 37 39 77
voyages@petalesdumonde.com



Self stockage

Sécurité & proximité

Location de box sécurisé
Particuliers et professionnels
Courte et longue durée



 Accès 7/7j, 24/24h

 Location salle de réunion

 Vente d'accessoires de déménagement : cartons, adhésifs, etc...

1353 bd de Charavines L'Agnelas
38500 Voiron
04 76 93 63 16 - 06 48 79 90 60
www.boxdechartreuse.fr



La vie démocratique repose sur un équilibre subtil, fondé à la fois sur des droits garantis et sur des responsabilités partagées. Parmi ces droits, le vote occupe une place singulière : il constitue l'un des fondements de notre République et l'une des expressions les plus directes de la citoyenneté. Voter, c'est pouvoir prendre part aux choix collectifs, contribuer à la désignation de celles et ceux appelés à exercer des responsabilités publiques et affirmer son attachement aux principes démocratiques qui structurent notre société.

Les élections municipales, qui se dérouleront les 15 et 22 mars prochains, s'inscrivent pleinement dans cette histoire démocratique. À cette occasion, les citoyennes et les citoyens sont appelés à se prononcer sur l'avenir de leur commune, sur les orientations qu'ils souhaitent lui donner et sur les femmes et les hommes chargés de porter ces responsabilités. Ce temps électoral constitue ainsi un moment important de la vie locale, à la fois institutionnel et profondément civique.

Dans un contexte où les rythmes de vie s'intensifient et où les sources d'information se multiplient, la participation citoyenne peut parfois sembler reléguée au second plan. Pourtant, elle demeure un repère essentiel. Elle ne se limite pas aux seuls temps électoraux : elle s'exprime aussi dans l'intérêt porté à la vie publique, dans la compréhension des enjeux communs, dans le respect du débat et dans l'attention accordée aux institutions. Ces formes d'engagement, visibles ou plus discrètes, participent toutes à la vitalité démocratique.

Le vote, en particulier, s'inscrit dans une histoire longue, marquée par des conquêtes progressives et parfois difficiles. Fruit de combats menés pour l'égalité et la reconnaissance de chaque citoyen, il ne saurait être

considéré comme un geste anodin ou automatique. Il suppose une réflexion personnelle, invite à s'informer, à comparer, à exercer son discernement, en toute liberté. À certains égards, au-delà d'un droit, c'est aussi un devoir !

À l'échelle locale, cette exigence démocratique prend une résonance particulière. La citoyenneté s'y vit au quotidien : dans les échanges, dans la participation à la vie associative, dans l'intérêt porté aux projets du territoire, comme dans les espaces où la parole peut s'exprimer et être entendue. Ces formes d'engagement, complémentaires du temps électoral, contribuent à renforcer le lien civique et à nourrir la vie collective.

À l'approche de ces échéances municipales, rappeler l'importance de la participation et du vote, c'est rappeler que la démocratie repose avant tout sur un socle commun de valeurs partagées. Sa vitalité ne tient pas seulement aux textes ou aux institutions, mais à l'attention, à la responsabilité et au discernement que chacune et chacun choisit d'y consacrer, pour aujourd'hui comme pour demain.

.....
Julien POLAT
 Maire de Voiron



JEUNESSE

Premiers emplois : des opportunités pour les jeunes

Pour financer ses projets ou ses loisirs, acquérir une première expérience et se familiariser avec les usages professionnels, les premiers emplois sont souvent une étape importante pour les jeunes. Voiron les accompagne dans ces 1^{res} expériences.

■ Pour les 16 à 18 ans : Jobs Jeunes

Deux fois par an, pendant les vacances scolaires, la Ville propose des **Jobs Jeunes** : une semaine (30h) de petits travaux utiles à la collectivité, pour une rémunération d'environ **315 € net**. Les prochaines sessions sont prévues entre le 22 juin et le 31 juillet 2026. Inscriptions sur Voiron.fr au plus tard le **10 avril 2026**.

⋮ Renseignements au **06 98 25 39 36**.

■ Pour les 18 à 25 ans : Forum emploi d'été

Organisé en partenariat avec la Maison de l'emploi et Info Jeunes de Voiron, ce forum permet aux jeunes de postuler sur place auprès d'une vingtaine d'employeurs proposant des emplois saisonniers. Rendez-vous le 1^{er} avril de 13h30 à 17h à la salle des fêtes de Voiron.

⋮ Renseignements au **04 57 56 01 22 (Info Jeunes) ou 04 76 93 17 18 (Maison de l'emploi)**.

EMPLOI

La Maison de l'Emploi déménage !

Dès le **2 mars à 13h30**, retrouvez la Maison de l'Emploi au **86 Boulevard Denfert Rochereau**.

Accès en transport en commun via la ligne 31, arrêt Denfert Rochereau.

La Maison de l'Emploi accueille, informe et conseille chaque année près de 4 000 personnes du Pays Voironnais : salariés, demandeurs d'emploi, jeunes et adultes. Elle regroupe dans un seul ensemble plusieurs outils et dispositifs pour l'emploi, la formation, l'orientation et l'insertion, mais aussi l'accompagnement social (aides financières, à la mobilité, à la santé...).

Infos : emploi-pvsg.org

Contact : maison.emploi@paysvoironnais.com

Ouverture : le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

FAMILLE

Soirée jeux et jeux de rôle à la ludothèque

Vendredi 6 mars, de 19h à 22h, la ludothèque vous ouvre ses portes pour une soirée conviviale autour des jeux de société et de plateau, accessibles à tous dès 8 ans.

Cette édition proposera également **des espaces dédiés aux jeux de rôle**. Animée par les Compagnons du Jeton, cette activité invite les participants à vivre une aventure collective guidée par un maître du jeu, à l'aide de personnages, de dés et d'un scénario. Une immersion ludique de 2 à 3 heures, ouverte aux débutants, avec une initiation possible à partir de 14 ans.

⋮ **Gratuit, sur inscription au 04 76 67 96 10.**



HANDICAP

Forum handi et journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

Pour la 4^e année, le Rotary Club de Voiron, en partenariat avec le Département de l'Isère et la Ville de Voiron, organise le Forum Handi, **mardi 31 mars de 9h à 18h à la salle des fêtes**, avec la participation de Vincent BOURY, Champion Paralympique en Tennis de Table. Un espace de rencontres, d'échanges et de sensibilisation réunissant des associations, des professionnels et des personnes en situation de handicap, autour de 4 thématiques : emploi, hébergement et accompagnement, vie quotidienne et scolarité, loisirs et sports.

À ne pas manquer : la matinée job dating avec des entreprises inclusives, et en soirée, une conférence sur le thème de l'intelligence artificielle au service du handicap.

Parce que le handicap ne se voit pas toujours, **le jeudi 2 avril marque la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme**. À cette occasion, la Ville de Voiron, en lien avec les associations Le Regard Bleu, Envol Isère Autisme, AFG Autisme, l'AFIPH et le Bercaill Paysan, s'associent à cette mobilisation en illuminant en bleu plusieurs monuments emblématiques : l'Hôtel de Ville, la fontaine Charles X et le viaduc. Un geste symbolique pour rappeler l'importance de l'inclusion et du respect.

PETITE ENFANCE

Semaine de la petite enfance : du 14 au 21 mars

Voiron participe à la semaine nationale de la petite enfance pour une 3^e édition placée sous le thème « Des équilibres ». Du 14 au 21 mars, les tout-petits sont invités à explorer les équilibres physiques, émotionnels, relationnels et sensoriels à travers des spectacles et des ateliers motricité et expression. Une belle occasion de découvrir le monde en douceur par le jeu et l'expérimentation.

■ **Samedi 14 mars de 9h à 12h au RIH Brunetière**

Atelier d'expression corporelle parent/enfant, café des parents » et parcours sensori-moteur.

■ **Mercredi 18 mars à 10h à la médiathèque Philippe Vial**

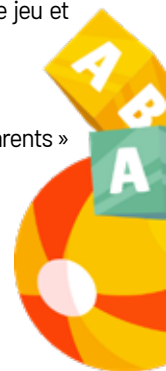
Spectacle « Sur le chemin » de la compagnie virevolte

■ **Samedi 21 mars de 9h à 12h au RIH Brunetière**

Atelier cirque par l'école de cirque "Vit'anim"

Renseignements et inscription de 9h30 à 16h30 au 04 76 05 18 16

Programme détaillé sur Voiron.fr



PARENTALITÉ

Printemps de la parentalité du 9 mars au 3 avril

Afin d'accompagner les familles, le centre social Charles Béraudier organise une nouvelle édition du Printemps de la parentalité du 9 mars au 3 avril.

Ateliers créatifs, échanges, comptines, jeux, bien-être : que vous soyez à la recherche d'idées pour partager un temps de qualité avec vos enfants ou de conseils pour votre quotidien, chacun trouvera sa place dans le joli programme concocté par l'équipe du centre social.

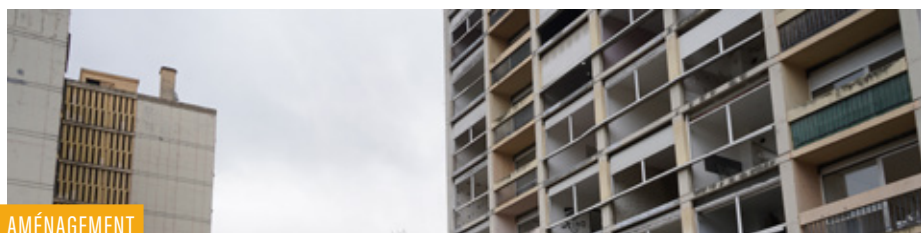
Retrouvez le programme dans l'agenda de votre magazine ou sur Voiron.fr

Animations gratuites et sur inscription par téléphone au 04 76 67 96 10.



**PRINTEMPS
DE LA
PARENTALITÉ**

ATELIERS CRÉATIFS, ÉCHANGES, COMPTINES, JEUX, BIEN-ÊTRE
DU 9 MARS AU 3 AVRIL 2026



AMÉNAGEMENT

Une page se tourne pour Baltiss

Les deux tours de 9 étages de l'avenue John-Kennedy ont été démolies en février dernier. Construites au début des années 1960 pour répondre à l'urgence du rapatriement des Français d'Algérie, ces tours ont marqué la vie d'un quartier populaire et cosmopolite, riche de nombreuses histoires et souvenirs.

L'opération, initialement prévue en 2025, a nécessité d'importants travaux préparatoires qui ont retardé son démarrage, avec la découverte d'un canal souterrain qui a été dévié le long de l'avenue et la présence d'amiante dans la façade.

Un bras mécanique de grande taille, habituellement mobilisé sur de très grands chantiers urbains, a été utilisé pour déconstruire les tours par « grignotage » sur une période de trois semaines, tandis que des projections d'eau limitaient la dispersion des poussières. L'opération s'achèvera d'ici avril avec l'aplanissement du terrain.

Cette étape marque le point de départ d'un nouveau projet pour le quartier. À l'horizon 2028, le bailleur social Pluralis prévoit la construction d'un nouvel immeuble de 61 logements sociaux et 2 locaux d'activité. Pilotée par le Pays Voironnais, cette transformation s'inscrit dans un projet global de réhabilitation du quartier visant à renforcer la mixité sociale et fonctionnelle grâce à une offre combinant locatif et accession sociale avec de nouveaux services de proximité dont un espace petite enfance municipal.



CADRE DE VIE

Nature en ville : place au renouveau des espaces verts

Avec le retour des beaux jours, le service espaces verts intervient dans toute la ville pour préparer les massifs et jardins pour la nouvelle saison. Dès le mois de mars, place à l'entretien du fleurissement bisannuel, des vivaces et des arbustes : taille, binage, suppression des inflorescences fanées... Les premières tontes permettent également de redonner de la fraîcheur aux gazons. Les feuilles mortes sont broyées afin d'être valorisées au pied des arbres, où elles contribuent à la formation d'un humus fertile.

Les tailles de haies, quant à elles, sont réalisées avant la période de nidifications des oiseaux, conformément aux recommandations de l'Office National des Forêts. Véritable refuge pour la biodiversité, la haie abrite de nombreuses espèces au printemps. C'est pourquoi les travaux sur les haies sont interdits aux agriculteurs du 16 mars au 15 août et fortement déconseillés aux particuliers comme aux collectivités durant cette période.

De nouveaux aménagements paysagers verront aussi le jour à l'extérieur de l'école Jean de La Fontaine : les élèves participeront à la création de potagers et à la plantation de petits fruitiers. Enfin, les parcs et espaces publics évolueront au rythme des saisons et des rendez-vous de l'année. Le Jardin de Ville s'ornera pour Pâques et nos jardiniers préparent déjà quelques surprises pour célébrer le Tour de France partout en ville.



NUMÉROS UTILES

EAU (PAYS VOIRONNAIS)

URGENCE 04 76 67 60 20
ACCUEIL 04 76 67 60 10

GAZ ÉLECTRICITÉ

URGENCE GAZ 0 800 473 333
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 09 726 750 38

SANTÉ

CENTRE ANTI-POISON 04 72 11 69 11
CLINIQUE DE CHARTREUSE 04 28 63 38 38
HÔPITAL (STANDARD) 04 76 76 75 75
MÉDECIN DE GARDE ET SAMU 15

AGENCE MOBILITÉ

GARE ROUTIÈRE 04 76 05 03 47

SÉCURITÉ

POLICE 17 OU 04 76 65 93 93
POLICE MUNICIPALE 04 76 311 311
POMPIERS 18
ENFANTS DISPARUS 116 000

OBJETS TROUVÉS

OBJETS TROUVÉS 04 76 67 27 37

CONCILIATEURS-MÉDIATEURS DE JUSTICE

SUR RDV AUPRÈS DU CENTRE SOCIAL CHARLES BÉRAUDIER
6 AVENUE JULES RAVAT 04 76 67 96 10

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

2 LUNDIS PAR MOIS AU CENTRE SOCIAL CHARLES BÉRAUDIER 04 76 67 96 10

SIGNALER UN DÉCÈS

CENTRE FUNÉRAIRE 04 76 05 67 33
EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE
CONTACTER LE COMMISSARIAT DE POLICE

HÔTEL DE VILLE

12 RUE MAINSSIEUX
CS 30268 38516 VOIRON CEDEX
TÉL. : 04 76 67 27 37
MAIL : MAIRIE@VILLE-VOIRON.FR
SITE : WWW.VOIRON.FR

ACCUEIL DU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI :

LE LUNDI DE 10H À 12H30 ET DE 13H30 À 18H,
DU MARDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30
ET DE 13H30 À 17H30

QUESTIONS

Tous les mois, retrouvez les réponses aux questions posées par les Voironnais sur les réseaux sociaux de la Ville.



Comment trouver les pharmacies de garde ?



Les gardes ont récemment changé de fonctionnement et les pharmacies se relaient désormais à une échelle plus grande comprenant Voiron, Tullinset la Bièvre. Une pharmacie différente est désignée quasiment chaque nuit (de 20h à 8h), ainsi que chaque dimanche ou jour férié. Un service en ligne gratuit permet d'identifier la pharmacie de garde au moment de votre recherche : www.servigardes.fr (attention : le numéro de téléphone est payant). **Avant de vous déplacer, il est indispensable d'appeler la pharmacie de garde pour connaître les conditions d'accès.**



Combien d'habitants à Voiron selon l'INSEE ?



L'INSEE distingue :

- « **La population municipale** » qui comprend les personnes ayant leur résidence habituelle à Voiron : **21847 habitants.**
- « **La population comptée à part** » comprend certaines personnes rattachées à Voiron mais résidant ailleurs (élèves ou étudiants par exemple) : **568 habitants.**
- **La population totale** est la somme des deux : **22 415 habitants.**

Votre magazine municipal vous donne rendez-vous sur ses réseaux sociaux pour toujours plus d'actualités, de photos, de vidéos ...



@villedevoiron



@ville-de-voiron



@villedevoiron



@villedevoiron



AURIL

CONCEPTS IMMOBILIERS DURABLES

04 58 09 05 00 - AURIL.FR



5

RENDEZ-VOUS



1

DÉFILÉ DE MODE

Patrimoine : Journées de la Mémoire, mémoires d'ouvrières

Du 25 mars au 17 avril, la 5^e édition des Journées de la Mémoire vous fera plonger dans le patrimoine industriel local du tissage et de la mode des années 1970 à 1990.

À travers des expositions, spectacles, conférences et ateliers, la programmation entend redonner la place légitime aux travailleuses de l'époque, souvent laissées dans l'ombre de l'Histoire.

PROGRAMME DES ANIMATIONS

- **Du 25 mars au 17 avril au Grand Angle : Exposition "Mémoires tissées"**

Photos réalisées par Jean-Pierre Angeï.

Une immersion dans l'héritage textile vironnais. À travers les portraits d'anciennes ouvrières et créatrices, l'exposition fait revivre les marques emblématiques qui ont façonné notre territoire : Karting, Valisère, Anoralp, Dennet Barry... Une mise en lumière initiée par le Conservatoire de la Mode Vintage.

Vernissage le mercredi 25 mars à 18h30 au Grand Angle

- **26 mars - 14h30 et 20h au Grand Angle : Théâtre "On fabrique, on vend, on se paie"**

Par la compagnie Le Bain Collectif

Besançon, été 1973. Suite au rachat de l'usine Lip, un plan de licenciement est annoncé : ils sont "les 480 à dégager". Débute alors pour les ouvriers et les

ouvrières de l'usine, fleuron de l'horlogerie française, une des grèves les plus emblématiques de la fin des "Trente Glorieuses", qui rencontrera un écho presque mythifié dans l'histoire ouvrière !

Billetterie : le-grand-angle.fr

- **1^{er} avril - 18h30 à la Médiathèque Philippe Vial : Conférence "L'âge d'or du prêt-à-porter isérois"**

Présentée par Tinka Kemptner du Conservatoire de la Mode Vintage avec Bernard Gachet (Anoralp) et Madeleine Pareti (Elsa Corelli).

- **1^{er} avril - 20h à la Médiathèque Philippe Vial : Ciné-rencontre "Renouer le fil de la soie"**

Projection du film « Renouer le fil de la soie » en présence de la réalisatrice Mériem Lay.

- **31 mars - 18h au Conservatoire de la Mode Vintage, 45 avenue de Paviot (Centre des Cultures du Monde Lucie Baud) : Atelier "Apprendre à chiner et découvrir la collection du conservatoire de la mode vintage"**

⋮ **Retrouvez la programmation complète sur voiron.fr.**

Voiron JAZZ Festival



20

CONCERTS PROFESSIONNELS



20

CONCERTS AMATEURS



Près de 200

MUSICIENS

Culture : Voiron Jazz Festival, 15 ans d'émotions

Du 11 au 27 mars, Voiron vivra au rythme du jazz sous toutes ses formes ! Pour sa 15^e édition, le Voiron Jazz Festival s'impose plus que jamais comme un rendez-vous majeur, mêlant têtes d'affiche, découvertes et temps forts festifs, au cœur de Voiron et dans de nombreux lieux partenaires.

LE FESTIVAL IN

■ **11 mars - 18h sur le parvis de la Mairie puis au Grand Angle : Inauguration**

Cette 15^e édition du festival sera lancée par la traditionnelle parade réunissant élèves du conservatoire, musiciens amateurs et Jules Ferry Brass Band. S'ensuivra un concert de Tzila Brass, qui partagera sa passion pour les musiques cuivrées des Balkans, après une 1^{re} partie de Géraldine Laurent & Laurent de Wilde.

■ **20 mars - 20h30 à la salle des fêtes : Emile Parisien Quartet**

Formation parmi les plus emblématiques du jazz français, menée par un saxophoniste désormais célébré dans le monde entier.

■ **21 mars - 20h à la salle des fêtes : Célia Kaméni - 1^{re} partie : Congé Spatial**

Un mariage harmonieux de sons et de sentiments, où la vulnérabilité et l'authenticité règnent en maître.

■ **25 mars - 20h à la salle des fêtes : Charlotte Planchou & Mark Priore**

Deux artistes, une voix, un piano... et un troisième souffle : un vieux carillon mécanique, horloge poétique qui scande le temps.

■ **26 mars - 20h à la salle des fêtes : FEET**

Du Cake Walk au Charleston, du Lindy hop au Modern Jazz, FEET vous plonge dans les ballrooms, les clubs de jazz, les théâtres et les rues de la Nouvelle-Orléans.

■ **27 mars - 20h30 à la salle des fêtes : daoud, suivi de Pierre & The Stomper**

Enfant terrible qui refuse les codes du jazz, daoud imagine une musique qui bouscule les cadres et touche autant les novices curieux que les puristes.

UN FESTIVAL QUI RAYONNE AU-DELÀ DES SCÈNES

Le Voiron Jazz Festival, c'est aussi un **Festival OFF** riche d'une vingtaine de rendez-vous gratuits à Voiron et dans les communes voisines, ainsi que plusieurs **escales** proposées par des structures partenaires.

Retrouvez la programmation complète et la billetterie sur voironjazzfestival.com.



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN CHIFFRES



15 & 22

MARS : DATES
DES ÉLECTIONS
MUNICIPALES



16

BUREAUX DE VOTE
AU GRAND ANGLE



15 760

ÉLECTEURS INSCRITS
À VOIRON

LA PROCHAINE ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AURA LIEU LES 15 ET 22 MARS 2026. LES ÉLECTEURS SERONT ÉGALEMENT APPELÉS À ÉLIRE LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES POUR LE PAYS VOIRONNAIS.

VIE POLITIQUE : ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026 afin d'élire les conseillers municipaux. Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin pour voter le jour J.

QUEL EST LE MODE DE SCRUTIN ?

Organisées tous les six ans, les élections municipales permettent aux habitants d'élire les 35 conseillers municipaux de la Ville au suffrage universel direct.

Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel à deux tours, avec une obligation de parité. La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges du Conseil Municipal, soit 18 sièges à Voiron (arrondis à l'entier supérieur). Les 17 sièges restants sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages, y compris la liste arrivée en tête.

Lors de la première réunion du conseil municipal, **les conseillers élisent à leur tour le Maire et les Adjoints.**

QUEL EST LE RÔLE DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL ?

Le Maire et les élus municipaux votent le budget municipal et agissent sur tout ce qui touche à la vie quotidienne des habitants, du trottoir devant chez soi à l'école des enfants,

en passant par la culture, la solidarité et les grands projets. Une partie des élus siège également au conseil de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais qui est l'échelon intercommunal.

QUI PEUT VOTER ?

Les citoyens français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, âgés de 18 ans, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur : www.elections.interieur.gouv.fr

Attention, les inscriptions sur les listes électorales sont closes depuis le 6 février. Ces délais sont prolongés jusqu'au 5 mars 2026 pour certaines situations particulières : majorité récente, déménagement après le 6 février (sous conditions particulières), acquisition récente de la nationalité française ou rétablissement du droit de vote.

... **Pour tout renseignement, contactez le Service Élections de Voiron au 04 76 67 27 32.**

SYNTHÈSE DES MISSIONS DES DIFFÉRENTES COLLECTIVITÉS

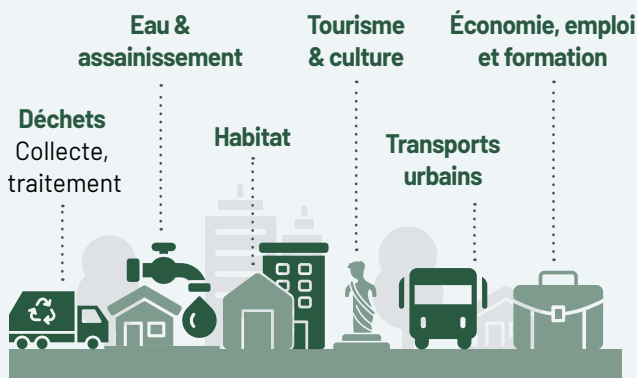
VILLE DE VOIRON

Compétences gérées par la commune



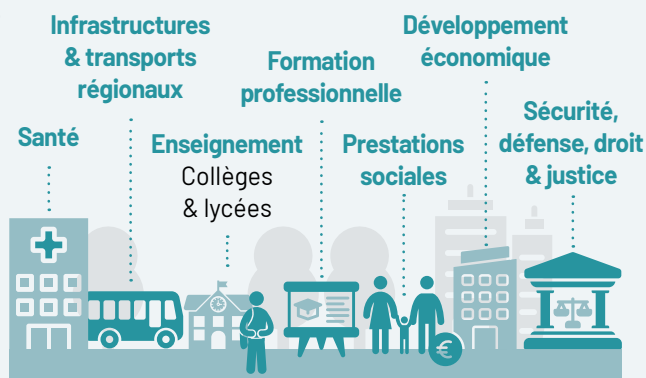
PAYS VOIRONNAIS

Compétences mutualisées entre les 31 communes du territoire



DÉPARTEMENTS, RÉGIONS, ÉTAT...

Compétences non gérées par les communes



ET SI VOUS ÊTES ABSENT ?

Depuis 2022, un électeur peut donner **procuration** à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. **Toutefois, la personne désignée pour voter à sa place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où le mandat (personne qui donne procuration) est inscrit.** Pour les élections municipales, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France. Il n'existe pas de date limite légale pour établir une procuration. Toutefois, afin de garantir la bonne prise en compte de la demande, **il est fortement conseillé d'effectuer la démarche au moins la veille du scrutin.**

Pour établir une procuration, deux options :

- **100% en ligne**, si vous réunissez ces 3 conditions :
 - Posséder une carte d'identité au format carte bancaire ;
 - Avoir installé l'application France identité ;
 - Avoir fait certifier votre identité numérique en mairie.
- Sinon, il faudra obligatoirement **se rendre en personne** au commissariat de police ou à la gendarmerie muni d'une pièce d'identité et du numéro d'électeur des 2 personnes concernées. Pour gagner du temps, le formulaire de procuration peut être pré-rempli en ligne ou imprimé avant votre déplacement depuis www.maprocuration.gouv.fr.

SE RENDRE À VOTRE BUREAU DE VOTE

À Voiron, impossible de se tromper : tous les bureaux de vote sont regroupés au Grand Angle de 8h à 18h !

Comme à chaque élection, des navettes gratuites sont mises en place pour faciliter vos déplacements jusqu'au Grand Angle.

Circuit n°1 : Z.I Patinière, École de Paviot, Entrée Baltiss, Foyer logement Pierre Blanche, École Jean de la Fontaine, Grand Angle.

- Départs depuis Z.I Patinière : 8h30 et 14h30
- Retours depuis le Grand Angle : 9h30 et 15h30

Circuit n°2 : Église Saint Pierre (Sermorens), Le Faton, La Croix Maurin, Brunetière, Criel (carrefour Rue Lionel Terray / Rue du Placyre), Grand Angle.

- Départs depuis l'église Saint Pierre : 10h15 et 16h30
- Retours depuis le Grand Angle : 11h15 et 17h30.

Circuit n°3 : Gendarmerie avenue Jules Ravat, Jardin de ville/piscine, Grand Angle.

- Départs depuis la gendarmerie : 7h45 et 16h
- Retours depuis le Grand Angle : 9h et 17h15.

QUATRE NOUVEAUX BUREAUX DE VOTE

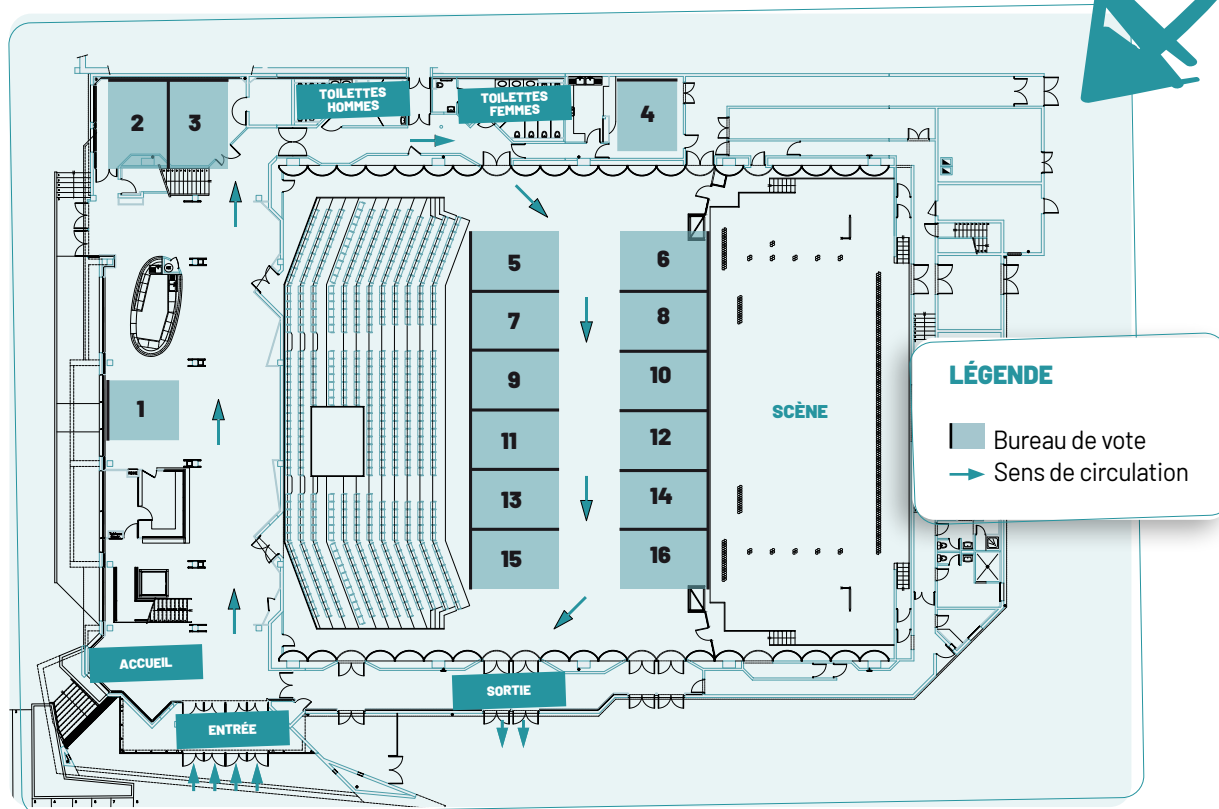
Afin de faciliter l'accueil des électeurs et de fluidifier le vote, **quatre bureaux de vote supplémentaires seront mis en place**. Les électeurs nouvellement inscrits ainsi que les électeurs ayant changé de bureau ont reçu leur carte électorale la semaine du 23 février, indiquant le numéro de leur bureau de vote.

À noter : la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter et ne remplace pas une pièce d'identité. Elle permet toutefois de gagner du temps le jour du vote en facilitant l'orientation vers l'un des 16 bureaux de vote qui se trouvent au Grand Angle.

Comment trouver votre bureau de vote ou votre numéro d'électeur ?

Ces informations se trouvent sur votre carte électorale. Le bureau de vote est intitulé « lieu de vote ». Le plan ci-dessous vous permet de vous repérer au Grand Angle.

Vous pouvez également retrouver ces informations via le site : www.elections.interieur.gouv.fr Il suffit d'indiquer la commune dans laquelle vous êtes inscrit, vos nom(s) et prénom(s), votre sexe et votre date de naissance. Le téléservice vous communiquera le numéro de votre bureau de vote et son adresse.



PLAN DES 16 BUREAUX DE VOTE AU GRAND ANGLE

MACHINE À VOTER : MODE D'EMPLOI

À Voiron, le vote est électronique depuis 2007. L'urne disparaît au profit d'une machine agréée par l'État, très facile à utiliser. Ce système a permis de réaliser des économies considérables de papier et de temps. **Fiable et rapide, il respecte toutes les dispositions du Code électoral et permet de connaître immédiatement les résultats.** Non raccordé à Internet, il conserve le vote secret et est totalement sécurisé. Enfin, l'ergonomie de la machine à voter a été prévue pour l'accessibilité aux personnes handicapées et mal ou non voyantes avec des touches sensibles, des casques audio...

En pratique

L'écran affiche la liste des candidats ainsi que l'option de vote blanc. Il vous suffit d'appuyer sur le bouton correspondant au candidat à la liste de votre choix. Vous pouvez ensuite confirmer ou modifier votre choix avant de valider définitivement votre vote.

Encore une question ?

Le jour J, des agents d'accueil pourront vous renseigner. D'ici là, consultez les informations utiles sur voiron.fr rubrique « Vie municipale / Élections » ou contactez le Service Élections de Voiron au 04 76 67 27 32.



Rencontre avec... Jean-Baptiste CUQ

CAPITAINE, CHEF DE LA CASERNE DES POMPIERS DE VOIRON

Comment êtes-vous devenu pompier ?

Je me suis engagé comme sapeur-pompier volontaire sur les conseils d'un ami. L'expérience m'a tellement plu que j'ai décidé d'en faire mon métier. Après des études en géographie et en gestion des risques, j'ai réussi le concours d'officier et j'ai débuté à Vienne en 2017 en tant que lieutenant. J'ai fait ensuite un passage à l'État-Major du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) au groupement opération où je suis passé capitaine. Je suis depuis septembre 2023 chef de la caserne de Voiron.

C'est une mission noble et gratifiante que d'apporter secours à la population. Ce métier repose sur des valeurs fortes : l'esprit d'équipe, le sens du service et le dépassement de soi. C'est un métier d'action, avec peu de routine et qui offre de réelles perspectives d'évolution.

À quoi ressemble votre quotidien ?

En tant que chef de caserne, je touche un peu à tout : gestion des ressources humaines, formation, problématiques opérationnelles et logistiques. Je fais le lien aussi avec les autres partenaires et institutions comme la municipalité de Voiron. Je suis désormais moins présent sur le terrain, hormis pour des interventions d'envergure.

Qu'est-ce qui fait la spécificité de la caserne de Voiron ?

C'est une caserne robuste de taille intermédiaire. Elle accueille 13 sapeurs-pompiers professionnels et 55 sapeurs-pompiers volontaires ainsi qu'un personnel administratif. Elle couvre un territoire à la fois urbain et rural, ce qui implique une grande diversité d'engins et d'interventions.

Nous avons réalisé 2 726 opérations en 2025, dont 1 930 à Voiron où le délai d'intervention médian est de 8 minutes et 27 secondes. Le secours d'urgence aux personnes représente 80% de nos interventions.

Quel est le rôle des pompiers volontaires ?

Les sapeurs-pompiers volontaires, engagés en parallèle d'une activité professionnelle ou d'études, sont répartis en 4 équipes qui se relaient pour assurer les gardes et les astreintes de nuit ainsi que les week-ends. En semaine, en journée, ils viennent également renforcer les effectifs professionnels.

À Voiron, cet engagement correspond en moyenne à une nuit par semaine et un week-end par mois, soit environ 1 400 heures par an et par volontaire.

Comment se déroule la formation des sapeurs-pompiers ?

Les sapeurs-pompiers volontaires suivent une formation initiale d'équipier d'une durée totale de 23 jours, à réaliser dans un délai maximal de 3 ans.

Elle est complétée par des entraînements réguliers en caserne afin de maintenir un haut niveau de compétence technique et une condition physique adaptée aux exigences opérationnelles. Ils peuvent ensuite accéder à des formations d'avancements de grade ou complémentaires liées aux engins du centre : conduite, secours routier, feux de forêt, etc.

Nous recrutons toute l'année des sapeurs-pompiers volontaires, aux profils divers. N'hésitez pas à venir vous renseigner.

⋮ **Plus d'info sur www.sdis38.fr**



#INTERVIEW : LE REGARD BLEU, VOIR L'AUTISME AUTREMENT

PATRICE BERNARD

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
LE REGARD BLEU

Pouvez-vous nous présenter l'association Le Regard bleu et ses objectifs ?

Le Regard bleu est une association créée en 2017 par des parents de jeunes atteints de troubles du spectre autistique, enfants et adultes, avec ou sans déficience intellectuelle, ainsi que par des bénévoles sensibles à ce handicap. Elle est née d'un besoin simple mais essentiel : offrir des moments de loisirs adaptés aux personnes autistes, tout en permettant aux familles de se rencontrer. L'association souhaite proposer des activités accessibles et bienveillantes, tout en offrant aux familles des temps de répit et d'échange, indispensables pour préserver l'équilibre familial. Elle compte une vingtaine d'adhérents et souhaite accueillir de nouvelles inscriptions.

Quelles activités proposez-vous et comment fonctionnez-vous ?

Le choix s'est porté sur des activités en lien avec la nature et les animaux, particulièrement apaisantes et adaptées

au public accueilli. Trois à quatre sorties sont organisées chaque année, avec ou sans nuitée : visites de fermes, balades, séjours en gîtes, sorties pédestres, pêche, concerts en plein air ou pique-niques. Le financement repose sur des partenariats variés, des subventions, des dons et les cotisations des adhérents.

Quel rôle ont les bénévoles et quels sont vos projets ?

Les bénévoles sont essentiels pour sécuriser les sorties et accompagner les jeunes autistes, permettant ainsi aux familles de profiter pleinement de ces moments. L'association est actuellement à la recherche de nouveaux bénévoles. De nouveaux projets sont à l'étude, notamment des activités avec des chiens, en restant dans un périmètre proche afin de limiter les contraintes de déplacement.

leregardbleu38@gmail.com

06 85 02 41 78



#INTERVIEW : FNACA DE VOIRON, PRÈS DE 60 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DU DEVOIR DE MÉMOIRE

GILBERT DOS SANTOS

PRÉSIDENT D'HONNEUR DU COMITÉ DE LA SURE

Pouvez-vous rappeler ce qu'est la FNACA ?

La FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, rassemble les anciens combattants mobilisés durant le conflit algérien. Dès sa création, elle a mené deux combats majeurs : faire reconnaître le statut d'ancien combattant et inscrire le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu, parmi les dates commémoratives nationales. Son objectif reste d'entretenir la camaraderie, la solidarité et défendre les droits de ses adhérents.

Depuis combien de temps est-elle présente à Voiron ?

La FNACA est née à Chirens en 1966. Sous l'impulsion de Pierre Ailloud, aujourd'hui Président d'honneur, Voiron s'est rapidement associée à cette démarche, aux côtés de neuf autres communes encore actives. Avec 102 adhérents, Voiron constitue le plus important contingent des comités locaux.

Quelles sont aujourd'hui vos principales missions ?

Les anciens combattants du comité sont la dernière génération du feu. Leur présence, ainsi que celle des

porte-drapeaux, assure depuis près de soixante ans des cérémonies dignes. Ils accompagnent aussi leurs adhérents et veuves dans la défense de leurs droits, notamment pour la retraite du combattant.

Comment s'organisent concrètement vos actions ?

Un bureau exécutif de douze membres, présidé par Bernard Billon-Pierron, planifie les cérémonies, organise l'assemblée générale d'octobre et un repas annuel réunissant tous les adhérents.

Comment maintenir le devoir de mémoire auprès des jeunes ?

Depuis plus de quinze ans, les classes de CM1 et CM2 participent aux cérémonies du 8 mai et du 18 juin. Des échanges ont lieu avec les anciens, en lien avec les programmes scolaires. À partir d'octobre 2025, le comité soutiendra également une classe pour visiter un lieu de mémoire de la Résistance en Dauphiné.

Rendez-vous à Voiron

Vous organisez un événement ?

Faites-le-nous savoir ! Remplissez une fiche événement sur www.voiron.fr !

ACTIONS SENIORS

Informations auprès du "Point Voiron et ses seniors" du CCAS au 04 76 67 27 39
Flyer des activités du printemps disponible au CCAS

JEUX DE SOCIÉTÉ INTERG

Renseignements au CCAS pour connaître les futures dates.

Où ? Centre social Charles Béraudier
Tarif ? Gratuit Inscription ? CCAS

26 MARS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET CODE DE LA ROUTE

Atelier de sensibilisation.

Quand ? 26 mars de 9h30 à 11h30 Où ? Salle Marcelle Boudias
Tarif ? Gratuit Inscription ? CCAS

29 MARS

SORTIES DU DIMANCHE

Cité des Lumières : Fourvières et sa basilique, Vieux Lyon... Nécessite une bonne endurance (marche en ville).

Quand ? 29 mars Où ? Lyon Tarif ? 25€ Inscription ? Permanence le 20 mars de 9h à 10h30, salle Marcelle Boudias. À fournir : justificatif de domicile, pièce d'identité et paiement par chèque

À PARTIR DU 1^{er} AVRIL

MUSIQUE ET CHANT*

Pour partager la bonne énergie du chant autour du répertoire de votre choix. Une session de 8 séances avec un spectacle de restitution.

Quand ? À partir du 1^{er} avril, les mercredis de 14h à 15h30 Où ? Espace William Gozzi
Tarif ? Gratuit Inscription ? CCAS

9 AVRIL

RISQUES ET ARNAQUES

Conférence animée par le commandant de la Police nationale.

Quand ? 9 avril de 10h à 11h30 Où ? Salle Marcelle Boudias
Tarif ? Gratuit

À PARTIR DU 13 AVRIL

DÉCOUVERTE DE LA SOPHROLOGIE

Bien-être et relaxation, prendre soin de son sommeil et gestion des douleurs et des émotions.

Quand ? À partir du 13 avril, les lundis de 15h30 à 17h Où ? Espace William Gozzi
Tarif ? Gratuit Inscription ? CCAS

À PARTIR DU 14 AVRIL

« EN FORME ET BIEN DANS MON ASSIETTE »*

Programme nutrition et activité physique comprenant : un bilan individuel diététique, 3 ateliers nutrition, un atelier activité physique, un atelier pratique en cuisine. Renseignements aux CCAS pour connaître les dates et les modalités.

Quand ? À partir du 14 avril Où ? CCAS
Tarif ? Gratuit Inscription ? CCAS

À PARTIR DU 21 AVRIL

ÉQUILIBRE ET MOBILITÉ

Quand ? À partir du 21 avril, les mardis de 13h30 à 14h30 Où ? Salle des prairies, 22 Avenue François Mitterrand
Tarif ? Gratuit Inscription ? CCAS

24 AVRIL

LES APPLICATIONS

Les choisir, les installer et gérer les notifications.

Quand ? 24 avril de 14h à 16h30 Où ? Espace William Gozzi
Tarif ? Gratuit Inscription ? CCAS

**Avec le soutien de la CNSA dans le cadre de la Commission des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère*

EXPOSITIONS

■ L'heure du bain

Quand ? Jusqu'au 31 mai aux horaires d'entrée du musée Où ? Musée Mainssieux
Tarif ? Entrée du musée

■ De fil et d'eau

Quand ? Jusqu'au 2 mars Où ? Médiathèque Philippe Vial
Tarif ? Entrée libre

■ Peinture : Vanessa Girin

Quand ? Jusqu'au 31 mars de 8h à 19h Où ? Café Benoit
Tarif ? Entrée libre

■ Le Temps rendu visible

Quand ? Jusqu'au 14 mars de 14h30 à 18h30 Où ? Galerie Place à l'Art
Tarif ? Entrée libre

JUSQU'AU 17 MARS

40^e FESTIVAL DU CINÉMA ITALIEN

Quand ? Jusqu'au 17 mars Où ? Cinéma PassrL
Programme ? www.passrl.fr

1^{er} MARS

GRAND PUCIER ANNUEL

Organisé par la « Commune libre de Sermorens ».

Quand ? 1^{er} mars de 10h à 18h Où ? Salle des fêtes de Voiron
Tarif ? 1,5€ enfant (-12 ans) gratuit

UN DIMANCHE EN POÉSIE : MOLIÈRE

Pièce de théâtre

Quand ? 1^{er} mars de 16h30 à 18h Où ? Centre des Cultures du monde
Tarif ? Au chapeau

OBSERVATION DES AMPHIBIENS EN MIGRATION

Comité Écologique Voiron Chartreuse

Quand ? 1^{er} mars de 9h15 à 12h Où ? Point de rendez-vous au kiosque, 85 av. Marie Curie
Tarif ? Libre Inscription ? contact.cevc@laposte.net ou au 06 45 99 31 50

AVANT-PREMIÈRE DU FILM : JUMPERS

Quand ? 1^{er} mars à 10h15 Où ? Cinéma PassrL Le Mail
Tarif ? 9€, enfant (-18 ans) 8,50€ Inscription ? contact@passrl.fr

2 MARS

CINÉ-CONFÉRENCE SUR LA COMÉDIE ITALIENNE

Quand ? 2 mars de 20h à 22h Où ? Cinéma PassrL Le Mail
Tarif ? Gratuit

DU 3 AU 9 MARS

SALON DES AMIS DES ARTS - 55^e ÉDITION

Quand ? 3 au 8 mars de 14h à 18h30, 9 mars de 14h à 17h30 Où ? Salle des fêtes de Voiron
Tarif ? Entrée libre

3 MARS

GRAND BALLET DE KIEV : CARMEN ET LE BOLÉRO DE RAVEL

Quand ? 3 mars de 20h à 22h Où ? Le Grand Angle
Tarif ? 42€, réduit 39€, enfant (-12 ans) 23€ Billetterie ? le-grand-angle.fr

4 MARS

MÉTAMORPHOSES DE LA JEUNE FILLE

Conférence

Quand ? 4 mars à 18h30 Où ? Médiathèque Philippe Vial
Tarif ? Gratuit

5 MARS

DES VAGUES

Spectacle de la cie Trois Huit et compagnie

Quand ? 5 mars de 20h à 21h15 **Où ?** Le Grand Angle **Tarif ?** 20€, réduit 17€ **Billetterie ?** le-grand-angle.fr

6 MARS

SOIRÉE JEUX SPÉCIALE JEUX DE RÔLES

Quand ? 6 mars de 19h à 22h **Où ?** Ludothèque de Voiron **Tarif ?** Gratuit **Inscription ?** 04 76 67 96 10

6 ET 7 MARS

LES RACOMPTOIRS

Café-théâtre

Quand ? 6 et 7 mars **Où ?** Les bars de Voiron **Tarif ?** Au chapeau

8 MARS

CONCERT DE CLARINETTES

Quand ? 8 mars **Où ?** Église Saint-Pierre **Tarif ?** Libre

11 AU 27 MARS

VOIRON JAZZ FESTIVAL

Quand ? 11 au 27 mars **Programme ?** Voir p. 9 **Billetterie ?** voironjazzfestival.com

9 MARS AU 3 AVRIL

PRINTEMPS DE LA PARENTALITÉ

Quand ? 9 mars au 3 avril **Programme ?** Voir p.5 **Tarif ?** Gratuit **Inscription ?** 04 76 67 96 10

11 MARS

COSMOGONIE DE POCHE DU COLLECTIF DUENDE

Spectacle de musique pour enfants

Quand ? 11 mars (plusieurs horaires) **Où ?** Le Grand Angle **Tarif ?** 5€ **Billetterie ?** le-grand-angle.fr

12 MARS

VERS DES CONFLITS D'USAGES DE L'EAU ?

Conférence

Quand ? 12 mars à 19h **Où ?** Médiathèque Philippe Vial **Tarif ?** Entrée libre

13 MARS

LOTO DU PVBC

Quand ? 13 mars à 18h30 **Où ?** Gymnase Henri CHAUTARD **Tarif ?** 5€ / 15€

14 AU 21 MARS

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Quand ? 14 au 21 mars **Programme ?** Voir p.5 **Tarif ?** Gratuit **Inscription ?** 04 76 05 18 16

14 MARS

SALON DE LA BIÈRE ARTISANALE ET DU FOOD-TRUCK

Quand ? 14 mars de 11h à 21h **Où ?** Salle des fêtes de Voiron **Tarif ?** 5€, enfant (-18 ans) gratuit

17 MARS

GESTION DE LA CONTINENCE ET DES PROTECTIONS CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

Quand ? 17 mars de 14h à 17h **Où ?** Innovadom, campus de la Brunerie **Tarif ?** Accès libre

21 MARS

SALON DES MÉTIERS DU SPORT

Quand ? 21 mars de 10h à 18h **Où ?** Campus La Brunerie **Tarif ?** Gratuit

25 MARS

À LA RENCONTRE DES AMBASSADEURS DU TRI ET DE LA PRÉVENTION

Thème : déchets verts et compostage.

Quand ? 25 mars de 8h à 12h **Où ?** Marché de Voiron **Tarif ?** Gratuit

26 MARS

LE CONCERT AU CINÉMA : ALAIN SOUCHON

Quand ? 26 mars à 19h **Où ?** Cinéma Passr'L Le Mail **Tarif ?** 19€ **Inscription ?** contact@passrl.fr

26 MARS

ON FABRIQUE, ON VEND, ON SE PAIE

Spectacle de la cie Le Bain Collectif

Quand ? 26 mars de 20h à 21h30 **Où ?** Le Grand Angle **Tarif ?** 20€, réduit 17€, jeune (-26 ans) 12€ **Billetterie ?** le-grand-angle.fr

27 MARS

CABARET, CONTES ET MUSIQUE

Quand ? 27 mars de 20h à 21h30 **Où ?** Centre des Cultures du Monde **Tarif ?** Libre

27 MARS

HOMMAGE AUX GRANDES VOIX FRANÇAISES & INTERNATIONALES

Quand ? 27 mars de 20h à 23h **Où ?** Salle "L'Envolée des Arts" **Tarif ?** Au chapeau

28 MARS

BOURSE AUX VÉLOS

Quand ? 28 mars de 8h à 16h30 **Où ?** 35 Boulevard Denfert Rochereau **Tarif ?** Dépôt 4€ / 6€

AVANT PREMIÈRE : QUAND J'ÉTAIS PETIT(E)

Quand ? 28 mars dès 13h50 **Où ?** Cinéma Passr'L Les Écrans **Tarif ?** 10,70€, enfant (-18 ans) 6,50€, étudiant 8,60€ **Billetterie ?** lesecrans.passrl.fr

LOTO DU DON DU SANG

Quand ? 28 mars de 20h à minuit **Où ?** Le Grand Angle **Tarif ?** 3,50€

29 MARS

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

Quand ? 29 mars de 8h à 16h30 **Où ?** Monastère de la Visitation **Tarif ?** Libre

31 MARS

FORUM HANDI

Quand ? 31 mars de 9h à 18h **Programme ?** Voir p.5 **Où ?** Salle des fêtes de Voiron **Tarif ?** Gratuit

DON DU SANG

13, 18 ET 19 MARS

DON DU SANG

Une collecte de don du sang est organisée par l'Association des donneurs de sang bénévoles de la région Voironnaise.

Quand ? 13, 18 et 19 mars de 16h à 19h30 **Où ?** Divers lieux autour de Voiron :

- 13 mars : Salle polyvalente de La Murette
 - 18 mars : Salle Louis Barran de Moirans
 - 19 mars : Salle des fêtes de Saint-Cassien
- Inscription ?** mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

PHARMACIES DE GARDE

Retrouvez les pharmacies de garde du Canton Voironnais sur servigarde.fr



Rue Rose Sage
Carte postale, J.G. édition, 1907

Rose Sage, une philanthrope au service des plus démunis

Qui est donc Rose Sage, cette marchande du XIXe siècle qui a donné son nom à l'une des rues du centre-ville ? À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, nous avons choisi de mettre en lumière l'une des grandes bienfaitrices de la ville, dont l'engagement philanthropique lui a valu de passer à la postérité.

UNE VIE DISCRÈTE MAIS INDÉPENDANTE

Rose-Marie Pilot, dite Rose Sage, est née à Oyeu le 19 février 1786, fille du marchand Jean-François Pilot et de Marie Sage. Issu d'une famille de notables locaux, son oncle maternel, Jean Sage (1754-1829), marchand-revendeur à Voiron, fut conseiller municipal sous les mandats d'Antoine Hyacinthe Guilhiermoz (1812-1818) et de Joseph Calignon (1818-1826).

Les détails de la vie de Rose-Marie Pilot sont hélas mal connus. Elle exerçait elle-même la profession de marchande et était propriétaire d'une maison à l'angle de la rue du Colombier et des Quatre chemins, héritée de son oncle. Elle ne se maria jamais et n'eut pas d'enfants. Bien que cela fût rare pour une femme de la petite bourgeoisie marchande au XIXe siècle, les raisons de son célibat demeurent inconnues. Cependant, son milieu social lui permit sans doute de jouir d'une certaine indépendance financière.

L'HÉRITAGE DE ROSE SAGE

Rose Sage décède à son domicile, rue des Quatre Chemins, le 16 septembre 1846, à l'âge de 60 ans. Dans son testament, elle lègue près de 70 000 francs à l'hôpital de Voiron, qu'elle désigne comme héritier universel. Elle fait également plusieurs legs particuliers à des établissements charitables de la ville :

- 100 francs par an pour l'école primaire communale, destinés à habiller les enfants les plus pauvres et les plus sages ;
- 4 000 francs pour la construction d'une église ;
- 300 francs annuels pour la maison des Orphelines ;
- et 400 francs annuels à distribuer chaque décembre sous forme d'argent, de linge ou de couvertures à 80 ou 100 pauvres "non mendiants, mais pauvres honteux, chargés de familles et de misère", et surtout à ceux qui se distingueront par leur bonne conduite.

Son legs pour la construction d'une église paroissiale et son attention particulière aux enfants et aux plus démunis témoignent de sa forte ferveur religieuse. Cependant, cet élan de charité n'est pas du goût de tous. Les neveux et héritiers présomptifs de Rose Sage, bien qu'ils aient bénéficié du tiers de la succession et jouissent de bonnes situations économiques, tentent de s'opposer à la donation, arguant de la soi-disant démence de la défunte, mais sans succès.

ENTRE CHARITÉ ET CONTRÔLE SOCIAL

C'est en 1859 que l'ancienne rue du Four est rebaptisée rue Rose Sage. En 1879, le conseil municipal accorde à l'hôpital une concession perpétuelle dans le cimetière, où son épitaphe, "bienfaitrice des pauvres et de l'hospice de Voiron", demeure encore. À l'instar de Marie-Thérèse Becquart-Castelbon ou Adolphe Perronnet, plusieurs rues de Voiron portent le nom de ces femmes et ces hommes qui ont légué une part de leur fortune aux œuvres de bienfaisance de la ville. Mais ces actions philanthropiques reflètent également une forme de contrôle et d'éducation à la paix sociale, les bourgeois décidant qui, parmi les pauvres, mendiants ou travailleurs, méritait d'être aidé, et sous quelles conditions.



La tombe de Rose-Marie Pilot
Photographie Mathis Cérézo, 29 janvier 2025

Texte : Mathis Cérézo

Illustrations : Archives Municipales de Voiron



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Rendez-vous Les 15 et 22 mars

Pour préparer votre venue, vous pouvez d'ores et déjà connaître le numéro de votre bureau de vote sur elections.interieur.gouv.fr ou en consultant votre carte d'électeur.

Quand ? 15 mars (1^{er} tour) et 22 mars (2^e tour) de 8h à 18h **Où ?** Le Grand Angle **Renseignements ?** elections.interieur.gouv.fr

*Comme pour les éditions précédentes, ce visuel ne vaut pas tribune d'expression de la majorité municipale. La majorité municipale suspend la publication de ses tribunes d'expression à compter du 1^{er} septembre, par souci de respect de la neutralité pré-électorale, et reverse son espace pour de la communication institutionnelle.

Groupe d'opposition

Anne FAVIER, Arnaud BELLEVILLE, Mélodie MISTRÉ et Benjamin HUET
pour le groupe Voiron Citoyenne
www.voiron-citoyenne.fr

Fin d'un cycle. Le fil continue.

Dernière tribune de ce mandat. La qualité d'un bilan ne se proclame pas. Ce n'est pas à nous de dire si nous avons été bons. Mais nous savons ce que nous avons voulu faire. Rester fidèles à nos valeurs et ne jamais céder sur l'essentiel : l'écoute, la rigueur, le respect des personnes et des idées.

Nous n'avons pas cédé à la facilité, ni au cynisme. Pas de compromis sur les principes. Présents et unis jusqu'au bout.

Nous avons aussi choisi de résister et d'alerter. Nous avons fait émerger des sujets que la majorité aurait préféré taire. Et porté des propositions concrètes, réalistes, alignées avec

les urgences de notre époque : justice sociale, écologie, démocratie vivante.

Car être en opposition, ce n'est pas s'opposer pour le plaisir. C'est refuser de se taire quand les décisions sont opaques, quand les priorités sont aberrantes ou quand les moyens manquent là où il y a des besoins cruciaux.

Nous avons agi autant que nous avons pu. Sans indemnité, ni grand donateur mais avec une équipe soudée complétée par des soutiens actifs, présents chaque semaine, et une conviction : Une autre façon de faire de la politique est possible, même à Voiron. Surtout à Voiron, ville de tissage et de métissage.

Reliés aux habitantes et habitants, nous l'avons aussi été. Dans les rues, les rencontres, les mobilisations. Dans les moments importants comme les plus quotidiens. Merci à toutes celles et ceux qui nous ont épaulés, informés, soutenus.

Ce sont ces fils que nous avons tricotés. Une trame solide que nous continuerons à faire vivre. A bientôt, pour la suite.

Groupe d'opposition

Johanne VIAL, Éric LAROCHE-JOUBERT et Jean Pierre ALIBEU
pour le groupe Horizons Voironnais
2020horizonsvoironnais@gmail.com

(Tribune non fournie)

15^e ÉDITION

Voiron JAZZ Festival



11-27
Mars

KENNY GARRETT SOUNDS FROM THE ANCESTORS • CÉLIA KAMENI • EMILE PARISIEN QUARTET • FEET •
GÉRALDINE LAURENT & LAURENT DE WILDE • daoud • CONGÉ SPATIAL • CHARLOTTE PLANCHOU & MARK PRIORE

voironjazzfestival.com

